



Circulaire du CSEE 2/2012

Information concernant le cadre stratégique Education & Formation 2020

- **Nouveau programme d'apprentissage tout au long de la vie: Erasmus pour tous**
- **Réunion du Conseil Education de la Présidence danoise**
- **Réunion ministérielle de Bologne et Forum politique du BFUG**
- **Groupe de travail de haut niveau UE-US sur la croissance et l'emploi**
- **Promotion et validation de l'apprentissage non formel et informel**
- **Rendre l'enseignement et la formation professionnels postsecondaires plus attrayants**
- **CEDEFOP: Prêts pour l'enseignement et la formation professionnels en Europe**
- **Prise de conscience sociale du décrochage scolaire**
- **Classes créatives – Environnements d'apprentissage créatifs**
- **Professeurs de mathématiques, de science et de technologie**
- **Lectures recommandées**
- **Calendrier des activités**

Nouveau programme d'apprentissage tout au long de la vie : Erasmus pour tous

Erasmus pour tous

Le dernier programme d'apprentissage tout au long de la vie, qui comprend notamment les sous-programmes Comenius, Leonardo da Vinci, Erasmus et Jeunesse en mouvement, prendra fin en 2013. La proposition « Erasmus pour tous », qui devrait être adoptée pour servir de nouveau cadre aux programmes d'apprentissage tout au long de la vie, a été publiée en décembre 2012. Le nouveau programme-cadre, qui couvrira la période 2014-2020, regroupera tous les sous-programmes et sera essentiellement axé sur l'enseignement supérieur. La CES a inclus l'avis des syndicats d'enseignants dans une position de la CES. Cette position, envoyée aux institutions de l'Union européenne et aux organisations membres dans un but de lobbying, critiquait fermement la proposition d'instaurer un mécanisme européen de prêts étudiants, la politique de marchandisation dans l'enseignement supérieur et la recherche et la fusion des sous-programmes. Des informations supplémentaires sur la proposition sont disponibles sur : <http://ec.europa.eu/education/erasmus-for-all/>. Il est toujours utile de faire pression sur les ministères de l'éducation en utilisant la déclaration de la CES, dans la mesure où le Conseil Education et le Parlement européen peuvent encore modifier le texte de la proposition jusqu'à son adoption en 2013. La position de la CES sur la proposition de la Commission « Erasmus pour tous » est disponible sur : <http://www.etuc.org/a/9767>.

Enquête sur la mobilité à long terme du personnel de l'enseignement scolaire

La proposition envisage d'augmenter d'un million le nombre d'enseignants prenant part à la mobilité. La Commission européenne et le consortium Ecorys ont donc mené une enquête sur la mobilité à long terme du personnel de l'enseignement scolaire. Cette enquête se penche sur la question de savoir si la mobilité à long terme du personnel scolaire sera possible dans le cadre du programme Erasmus pour tous. Elle s'interroge sur les obstacles que pourraient rencontrer les enseignants pour participer à des programmes d'échange de longue durée (3 mois à 1 an). Cette enquête anonyme, qui dure de 10 à 15 minutes, est disponible en six langues jusqu'au 30 juin à l'adresse : <http://uk.ecorys.com/mobilitysurvey>. Les résultats de l'enquête seront publiés au printemps 2014.

Comité de la Commission européenne sur le programme d'apprentissage tout au long de la vie

Le comité, qui se réunit deux fois par an, s'est réuni pour la première fois en mai 2012. La Commission européenne a souligné que la période est critique pour le financement et, partant, pour la planification de l'avenir du programme d'apprentissage tout au long de la vie. Cependant, le budget du programme Erasmus pour tous, devrait être augmenté de 70 % et dépasserait 1,7 milliard d'euros. Le rapport conjoint de progrès 2020, adopté en février, énonçait quelques préoccupations concernant les réductions que les États membres ont tendance à opérer dans le budget de l'éducation. La Commission européenne et la Présidence ont proposé une révision annuelle par les pairs en septembre ou octobre sur des questions clés apparues au cours du semestre précédent, et dans le cadre de cette révision, la Commission européenne pourrait examiner le budget proposé par chaque pays pour l'année suivante dans le secteur de l'éducation.

Enfin, les membres du comité ont été informés du fait que les actions décentralisées et centralisées au titre du programme seront accessibles à la Macédoine en 2013 et que l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine ne pourront participer qu'à des projets centralisés.

Réunion du Conseil Education de la Présidence danoise

La deuxième réunion du Conseil Education, jeunesse, culture et sport de la Présidence danoise s'est déroulée à Bruxelles les 10 et 11 mai 2012. À l'ordre du jour de la réunion étaient notamment inscrits les points suivants : mise en œuvre des programmes « Europe créative » et « Europe pour les citoyens », le programme « Erasmus pour tous » et le critère de référence sur l'employabilité des diplômés de l'enseignement et de la formation.

« Europe créative » et « Europe pour les citoyens »

Le Conseil est parvenu à un accord partiel sur l'introduction des deux programmes pour la période 2014-2020 dans le cadre financier pluriannuel. Les deux programmes ont pour but de promouvoir la diversité culturelle, de renforcer la compétitivité des secteurs culturels et créatifs, ainsi que de sensibiliser davantage et de mieux faire comprendre l'Union européenne aux citoyens et d'améliorer la participation citoyenne à la vie politique de l'UE.

« Erasmus pour tous »

Le Conseil s'est mis d'accord sur une approche générale partielle pour la proposition de règlement établissant le programme « Erasmus pour tous » pour la période 2014-2020. « Erasmus pour tous » remplace le programme d'apprentissage tout au long de la vie. La Commission européenne a proposé une augmentation de budget de 70 %, qui sera négociée dans le contexte du cadre financier pluriannuel 2014-2020. Étant donné que le nouveau programme regroupe tous les sous-programmes, plusieurs États membres ont demandé d'améliorer la visibilité du volet jeunesse dans « Erasmus pour tous », certains d'entre eux préconisant un programme totalement distinct.

Employabilité des diplômés

En 2009, les États membres sont convenus d'un niveau de référence en ce qui concerne les performances européennes moyennes afin de suivre les progrès et d'identifier les défis et ont adopté un critère de référence sur l'employabilité. Lors de la réunion du Conseil, des conclusions ont été adoptées sur l'employabilité des diplômés de l'enseignement et de la formation.

L'objectif initial de la proposition de la Commission européenne sur l'employabilité des diplômés est de revenir au grand objectif européen de 82 % de jeunes diplômés au travail à l'horizon 2020.

Le critère de référence n'est pas considéré comme une cible que les États membres doivent atteindre d'ici 2020, mais bien comme un encouragement à adopter des mesures nationales en vue de mieux faire correspondre l'éducation et l'emploi. Ceci peut être atteint en créant des partenariats entre les établissements d'enseignement et de formation et les entreprises et en promouvant l'éducation à l'esprit d'entreprise.

Jeunesse

Le Conseil a adopté des conclusions sur la stimulation du potentiel créatif et innovant des jeunes et a décidé de mettre sur pied un groupe de travail thématique dans le but de partager les meilleures pratiques sur la façon de promouvoir la créativité et la capacité d'innovation des jeunes.

La proposition, qui vise à exploiter les qualifications et les compétences acquises par l'enseignement informel et non formel, entend étudier les effets de la crise financière, qui a poussé dans les rangs des chômeurs 20 % de la cohorte des 15-24 ans sur le marché du travail de l'UE. Cela représente actuellement cinq millions de jeunes.

Un débat politique sur le niveau élevé actuel du chômage des jeunes a débuté lors de la réunion du Conseil.

Réunion ministérielle de Bologne et Forum politique du BFUG

Financement

Après la dernière réunion du Comité permanent de l'enseignement supérieur IE-CSEE (HERSC) des 24 et 25 avril 2012 à Bucarest, une réunion ministérielle de Bologne et un Forum politique de Bologne se sont tenus les 26 et 27 avril 2012, auxquels l'IE et le CSEE étaient représentés. Les ministres responsables de l'enseignement supérieur et de la recherche de 47 pays se sont retrouvés à l'occasion de la réunion ministérielle de Bologne. EURYDICE a publié un rapport qui fait le point sur la mise en œuvre des lignes d'action de Bologne dans les pays participants^[1]. Par ailleurs, un manuel sur l'Espace européen de reconnaissance^[2] a été publié par le projet European Area of Recognition (EAR). Ce manuel présente des lignes directrices pratiques pour une reconnaissance équitable des certifications.

Les trois documents importants adoptés lors de la réunion sont le *Communiqué de Bucarest*^[3], la *Stratégie 2020 sur la mobilité pour l'espace européen de l'enseignement supérieur (EEES)*^[4] et une *déclaration du troisième Forum politique de Bologne*^[5]. Le projet de Communiqué de Bucarest ne fait nullement mention de la responsabilité publique et les représentants de l'IE et du CSEE ont proposé qu'elle soit réaffirmée, en prenant pour base les communiqués précédents. Les délégués de l'IE et du CSEE ont fait pression avec succès pour l'adoption d'un communiqué de Bucarest qui réclame le niveau le plus élevé possible de financement public pour l'enseignement supérieur : « nous nous engageons à obtenir le plus haut niveau possible de financement public pour l'enseignement supérieur et à faire appel à d'autres sources appropriées, à titre d'investissement dans notre avenir. Nous soutiendrons nos institutions dans la formation de diplômés créatifs, innovateurs, dotés d'un esprit critique et responsables, nécessaires à la croissance économique et au développement durable de nos démocraties. Nous sommes déterminés à œuvrer ensemble de cette manière afin de réduire le chômage des jeunes ».

Perception du monde académique

Lors de la réunion, l'IE a présenté un rapport sur la *Perception du processus de Bologne par le monde académique*^[6]. Dans ce rapport, nous recommandons aux ministres de se concentrer sur l'inclusion du personnel et des étudiants et, en particulier, du personnel enseignant et de leurs syndicats. Le document fait référence aux recommandations de l'UNESCO concernant *la condition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur* de 1997¹ et du Conseil de l'Europe sur la *liberté académique et l'autonomie des universités*² de 2006, étant donné qu'il s'agit des documents établissant les normes internationales du travail académique.

Nous avons suggéré que les ministres tiennent compte du document de l'IE sur un environnement propice^[7] dans leurs débats. Le rapport mentionnait : « la liberté académique des professeurs d'université et des chercheurs, la confiance et la collégialité, la réduction d'une bureaucratie excessive, la suppression d'une charge de travail excessive, la reconnaissance du rôle des chercheurs débutants, l'offre de programmes de développement

[1] http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice/documents/thematic_reports/138EN.pdf (en anglais)

[2] http://www.eurorecognition.eu/Manual/EAR_manual_v_1.0.pdf (en anglais)

[3] <http://www.ehea.info/Uploads/%281%29/Bucharest%20Communique%202012%281%29.pdf> (en anglais)

[4] <http://www.ehea.info/Uploads/%281%29/2012%20EHEA%20Mobility%20Strategy.pdf> (en anglais)

[5] <http://www.ehea.info/Uploads/%281%29/Bucharest%20BPF%20Statement%281%29.pdf> (en anglais)

[6] <http://www.ehea.info/Uploads/%281%29/EI%20report%20Bologna%20ministerial%202012.pdf> (en anglais)

¹ http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=13144&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

² <http://assembly.coe.int/ASP/Doc/XrefViewHTML.asp?FileID=17469&Language=FR>

[7]

http://www.ehea.info/Uploads/Irina/BFUG_PL_AM_26_14.2_Supportive%20working%20environment%20for%20academic%20staff.pdf (en anglais)

professionnel pour l'ensemble du personnel, les perspectives de carrière, la reconnaissance de l'enseignement et de la recherche comme piliers de l'activité académique, la reconnaissance du rôle de la qualité dans l'enseignement et la recherche en tant que principal facteur d'attrait de la profession, l'amélioration du cadre de travail physique et affectif, les politiques en faveur de l'inclusion et contre la discrimination sur le lieu de travail, l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle, l'accès à un congé sabbatique, la reconnaissance des négociations collectives et le financement public».

L'Union européenne des étudiants (ESU) a également publié un rapport intitulé *Le processus de Bologne vu par les étudiants 2012*^[8]. Ce rapport contient une liste de recommandations sur la conception et la mise en œuvre de stratégies d'internationalisation, la portabilité des subventions et des prêts, des bourses Erasmus ciblées et augmentées et la correction des déséquilibres régionaux au sein de l'EEES. L'ESU a également souligné l'augmentation du financement privé (droits d'inscription) et la marchandisation de l'enseignement supérieur en Europe. L'IE et le CSEE partagent la volonté des étudiants de lutter contre cette tendance.

Groupe de travail de haut niveau UE-US sur la croissance et l'emploi

La direction générale du commerce de la Commission européenne a mené une consultation publique sur le programme de travail d'un futur groupe de travail de haut niveau, qui traiterait de la croissance et de l'emploi générés par les investissements commerciaux entre les Etats-Unis et l'Union européenne. Ce groupe de travail aurait pour tâche d'identifier les politiques et les mesures à prendre dans un avenir proche pour développer les échanges et les investissements entre l'UE et les Etats-Unis afin de soutenir mutuellement la création d'emplois, la croissance économique et la compétitivité internationale. La consultation publique s'est achevée fin avril. Le CSEE a répondu à la consultation publique, dans la mesure où elle est censée influencer la politique de l'Union européenne en matière d'éducation.

Comme nous l'avons indiqué dans notre déclaration, notre préoccupation première est le choix d'une approche de liste négative, comme celle suivie dans le cadre de l'accord économique et commercial global (AECG) entre l'UE et le Canada. Dans le cadre d'une liste négative, les gouvernements membres doivent indiquer les services et les dispositions réglementaires auxquels l'accord ne s'applique pas. Cela s'oppose à l'approche de liste positive utilisée dans les précédents accords bilatéraux de libre-échange de l'UE et dans les négociations de l'accord général sur le commerce des services (AGCS), où les États membres peuvent décider dans quels secteurs ils souhaitent pousser plus loin la libéralisation. Dans un contexte de liste négative, les gouvernements de l'UE devront anticiper les besoins réglementaires actuels et futurs afin d'exclure expressément des secteurs comme l'éducation et d'autres services publics. Le CSEE a instamment prié la Commission européenne d'accepter que l'éducation et toutes les questions se rapportant à la réglementation des systèmes éducatifs soient expressément exclues de tout accord. Le CSEE suit de près cette question.

Pour un complément d'information, voir : http://trade.ec.europa.eu/consultations/?consul_id=160.

Promotion et validation de l'apprentissage non formel et informel

Dans le cadre de l'élaboration d'une recommandation du Conseil relative à la validation de l'apprentissage non formel et informel (ANFI), qui pourrait être adoptée en novembre 2012, la Commission européenne a lancé une consultation publique en décembre 2010, qui s'est achevée le 9 février 2011. Le rapport relatif aux résultats de la consultation a été publié durant le premier semestre 2011.

^[8] <http://www.esu-online.org/asset/News/6001/BWSE2012-online.pdf>

La consultation avait pour but d'inviter des particuliers et des organisations (comités européens, ONG et partenaires sociaux) impliqués dans la validation de l'ANFI à participer à une enquête en ligne composée de trois volets : l'importance de la validation de l'ANFI, les développements et les défis dans ce domaine et l'accent mis sur les actions et les priorités politiques de l'UE.

L'enquête a montré que les répondants jugent importante la validation de l'ANFI. L'apprentissage non formel et informel est encore loin d'être reconnu de la même façon que l'apprentissage formel en matière de recrutement et de financement de cours et de formation. Les répondants considèrent que la certification de l'ANFI est nécessaire. Ils insistent sur les entraves à la poursuite du développement de la validation de l'ANFI, comme l'insatisfaction vis-à-vis des mécanismes de validation existants, et sur les obstacles, comme la méconnaissance de l'ANFI et le manque de confiance dans les processus de validation et les résultats.

En ce qui concerne les actions réalisées au niveau de l'UE, les répondants estiment que le statut et l'importance de l'ANFI pourraient être relevés en tant que complément de l'apprentissage formel et que des liens pourraient être établis entre la validation et les systèmes de crédit d'éducation/formation afin de soutenir la reconnaissance des certifications.

La conclusion finale de la consultation publique était que les répondants, particuliers et parties prenantes confondus, sont favorables à la validation de l'apprentissage non formel et informel et estiment que les mécanismes de validation existants doivent être améliorés.

Rendre l'enseignement et la formation professionnels postsecondaires plus attrayants

Lors de sa réunion plénière des 18 et 19 janvier 2012, le Comité économique et social européen (CESE) a adopté un avis visant à faire de l'enseignement et de la formation professionnels une alternative attrayante à l'enseignement supérieur.

Selon le CESE, l'Europe doit faire face à une réduction de ses forces de travail, à un manque de main-d'œuvre qualifiée et à des pénuries de main-d'œuvre dans certains secteurs du fait des changements démographiques. Sur la base des recherches menées par le Cedefop et l'ETF, le CESE s'est penché sur des questions relatives à la demande accrue de qualifications de niveau moyen à élevé et à la baisse de la demande de travailleurs peu qualifiés et s'est également centré sur le problème de la diversité de l'EFP en Europe. Le CESE a conclu qu'il faut évaluer l'EFP afin que les cadres nationaux et européens des certifications (CNC et CEC) soient mieux reconnus. Le Comité a présenté à la Commission, aux États membres, aux partenaires sociaux et aux entreprises des recommandations sur la façon de répondre aux demandes et aux défis futurs.

Les points clés des recommandations du CESE sont les suivants :

- Le CESE invite la Commission à encourager les États membres à améliorer la qualité et l'efficacité de l'EFP afin de rendre ce domaine plus attrayant.
- Les partenaires sociaux doivent jouer un rôle actif dans la réunion des processus de Bologne et de Copenhague.
- Le CESE appelle les partenaires sociaux à se montrer proactifs et à utiliser toutes les méthodes et outils disponibles pour renforcer l'attrait de l'EFP postsecondaire.
- Une nouvelle évaluation est nécessaire afin d'éviter les doubles emplois avec des programmes existants.
- Les États membres devraient équilibrer les systèmes d'éducation et de formation afin d'atteindre l'objectif majeur de l'UE de 40 % de réussite dans l'enseignement supérieur et équivalent.
- Des incitations financières et non financières devraient être élaborées afin de pousser les entreprises, notamment les PME, à s'engager dans la promotion de l'EFP.
- Les secteurs industriels et les entreprises devraient offrir plus de places d'apprentissage.

CEDEFOP : Prêts pour l'enseignement et la formation professionnels

Dans ses efforts pour faciliter la mobilité dans l'enseignement supérieur en Europe et aider les étudiants qui étudient à l'étranger à faire face aux coûts et aux difficultés économiques, la Commission européenne a formulé une proposition relative à des mécanismes européens de prêts. La Commission européenne entend remplacer les systèmes nationaux de prêts étudiants par ces mécanismes européens. La proposition suggère que l'UE agisse comme garant des prêts étudiants en plus des banques et couvre les premières pertes en cas de non-remboursement, afin que les prêts soient plus faciles à obtenir et moins chers pour les étudiants.

À la suite de la proposition de la Commission, le Cedefop a publié un rapport intitulé *Prêts pour l'enseignement et la formation professionnels en Europe* en mai 2012. Le rapport cartographie l'utilisation des prêts destinés à l'apprentissage dans 33 pays et analyse les systèmes mis en place dans huit États membres : France, Hongrie, Pays-Bas, Autriche, Pologne, Finlande, Suède et Royaume-Uni.

Le rapport tente d'évaluer les prêts et discute de leurs forces et de leurs faiblesses, ainsi que de l'impact sur les performances. Le gouvernement est le prêteur dans la quasi-totalité des systèmes de prêts EFP. Il ressort clairement du rapport que les prêts et les subventions peuvent être très lourds pour le budget de l'État.

Le rapport conclut qu'il n'existe pas un modèle de système de prêt meilleur que les autres pour financer l'EFP en Europe.

Le CSEE se réjouit que l'accent ait été placé sur la promotion de la mobilité en Europe tant dans l'enseignement supérieur que dans l'enseignement et la formation professionnels. Le CSEE désapprouve toutefois fortement tout mécanisme de prêt, quel qu'il soit, qui réduirait tout investissement supplémentaire des États membres dans l'éducation. Bien que le rapport s'efforce de tenir compte des groupes vulnérables, le CSEE craint que les mécanismes de prêts destinés à financer des études à l'étranger n'aboutissent à une exclusion plus forte des apprenants d'EFP de ces groupes.

Le rapport du Cedefop est disponible sur : http://www.cedefop.europa.eu/EN/Files/5520_en.pdf (en anglais).

Rapports des réunions du groupe de travail dans le cadre de la méthode ouverte de coordination

Prise de conscience sociale du décrochage scolaire

Après la conférence sur le décrochage scolaire organisée par la Commission européenne (DG Education et culture) à Bruxelles, les 1^{er} et 2 mars, une réunion du groupe de travail a eu lieu dans le cadre de la méthode ouverte de coordination. Le CSEE y était représenté par Elżbieta Leszczyńska.

L'objectif de la réunion était de se pencher sur les principaux résultats de la conférence, qui était axée sur une prise de conscience sociale accrue du phénomène du décrochage scolaire en Europe, et de discuter du programme de travail du groupe.

La conférence s'est concentrée sur les politiques mises en place par différents pays pour lutter contre le décrochage scolaire. L'accent a été mis sur le rôle de l'école dans une société de l'information et sur la flexibilité nécessaire pour permettre aux enseignants de se montrer plus créatifs.

Quatre ateliers se sont déroulés dans le cadre de la conférence et portaient respectivement sur les approches destinées à réduire le décrochage scolaire, la coopération intersectorielle, l'enseignement et la formation professionnels et le décrochage scolaire ainsi que l'attrait de l'apprentissage. Les principales conclusions des ateliers ont pris la forme de recommandations que le groupe de travail sur le décrochage scolaire va devoir examiner.

Après une discussion, le groupe de travail a tiré les conclusions suivantes sur les résultats de la conférence et le futur programme de travail :

- Le rôle des enseignants, des formateurs et de la formation des enseignants est crucial dans la lutte contre le décrochage scolaire et devrait être reconnu et promu.
- Différentes approches sont efficaces en termes de politiques fondées sur des éléments probants pour lutter contre le décrochage scolaire.
- Une coopération intersectorielle s'impose avec les municipalités et d'autres secteurs.
- L'enseignement et la formation professionnels peuvent constituer une mesure efficace contre le décrochage et l'échec scolaires.
- Il faut proposer aux élèves qui risquent de décrocher de nouvelles occasions d'apprentissage, susceptibles de réduire le nombre d'élèves qui abandonnent leurs études.
- Dans la société de l'information, les écoles doivent être plus flexibles et soutenir les changements de styles afin de renforcer la motivation de leurs élèves.
- Le système éducatif doit soutenir les écoles, les enseignants et les initiatives locales.

Classes créatives – Environnements d'apprentissage créatifs

Guus Wijngaards a représenté le CSEE à la deuxième réunion du groupe de travail «TIC et éducation» dans le cadre de la méthode ouverte de coordination, qui s'est déroulée à Bruxelles en janvier 2012. Les autres participants à la réunion étaient des représentants des États membres de l'UE et des experts des organisations intéressées. L'objectif premier de la réunion était de contribuer à élaborer une nouvelle initiative européenne sur l'impact systémique des TIC dans l'éducation, baptisée «*Classes créatives/Environnements d'apprentissage créatifs*».

En outre, les participants ont discuté des politiques nationales, d'initiatives, d'actions, d'expériences, etc., nationales futures sur les TIC et l'éducation afin de déterminer quels étaient les sujets et les approches privilégiés par les pays pour traiter des TIC et de l'éducation.

Par ailleurs, une visite des bureaux d'European Schoolnet a été organisée le premier jour de la réunion. La visite incluait une présentation de la «salle de classe expérimentale du futur», un projet au sein duquel ministères et partenaires sectoriels collaborent pour réorganiser les salles de classe traditionnelles afin de soutenir le changement de styles d'enseignement et d'apprentissage. Pour plus d'informations sur ce projet, voir : <http://fcl.eun.org/>

Professeurs de mathématiques, de science et de technologie

Lors de la 6^e réunion du groupe de travail «Mathématiques, science et technologie» (MST) dans le cadre de la méthode ouverte de coordination, qui s'est tenue à Bruxelles les 5 et 6 mars 2012, le CSEE était représenté par Helvijs Valcis.

La réunion avait pour objectifs principaux la rédaction du rapport final du groupe de travail et l'examen des conclusions des rapports d'EURYDICE sur l'enseignement des mathématiques et des sciences en Europe.

Le groupe de travail continuera à se pencher sur des thèmes tels que la motivation, les méthodes de travail et les différents styles d'apprentissage, les essais portant sur les programmes, le matériel didactique, le développement des matières, la formation des enseignants et la formation continue ainsi que la direction d'établissements scolaires. Quatre sous-groupes seront donc institués avant la prochaine réunion du groupe de travail en juin et seront consacrés aux domaines suivants : «Enseignants», «Programme et évaluation», «Direction d'établissements scolaires» et «TIC et individualisation».

Lectures recommandées

- ⇒ **EQUAVET-ECVET-EQF : Assurer la qualité de la certification de l'EFP** (en anglais)
http://www.cedefop.europa.eu/EN/Files/EQAVET-ECVET-EQF_Joint_Seminar_Report.sflb.ashx.pdf
- ⇒ **ETF : Indicateurs proposés pour évaluer l'enseignement et la formation professionnels et techniques** (en anglais)
[http://www.etf.europa.eu/webatt.nsf/0/E112211E42995263C12579EA002EF821/\\$file/Report%20on%20indicators%20April%202012.pdf](http://www.etf.europa.eu/webatt.nsf/0/E112211E42995263C12579EA002EF821/$file/Report%20on%20indicators%20April%202012.pdf)
- ⇒ **Communication de la Commission : Vers une reprise génératrice d'emplois**
<http://register.consilium.europa.eu/pdf/fr/12/st09/st09309.fr12.pdf>
- ⇒ **Eurydice : Éducation à l'esprit d'entreprise à l'école en Europe** (en anglais)
http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice/documents/thematic_reports/135EN.pdf
- ⇒ **L'espace européen d'enseignement supérieur 2012 : Rapport relatif à la mise en œuvre du processus de Bologne** (en anglais)
http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice/documents/thematic_reports/138EN.pdf
- ⇒ **Comparaison entre les niveaux A et les certifications internationales**
<http://www.ofqual.gov.uk/files/2012-05-10-icossa-summary-report.pdf>
- ⇒ **OCDE: Préparer les enseignants et faire évoluer les chefs d'établissement au XXI^e siècle** (en anglais)
<http://www.oecd.org/dataoecd/4/35/49850576.pdf>

Calendrier des activités

- La DG MARKT a lancé une consultation publique sur **l'accès à un compte en banque pour les étudiants Erasmus et les étudiants participant à des échanges**. Le questionnaire en ligne sera accessible jusqu'au **19 juin 2012** :
http://ec.europa.eu/internal_market/consultations/2012/exchange_student_bank_account_en.htm
- L'enquête de la DG EAC et d'Ecorys sur la **mobilité à long terme des enseignants** est accessible jusqu'au **30 juin** : <http://uk.ecorys.com/mobilitysurvey>.

18-19 septembre 2012

Réunion du HERSC à Bruxelles

27-28 septembre 2012

Conférence de clôture du projet sur la violence des tiers à Chypre

8-9 octobre 2012

Comité du CSEE

5-6 novembre 2012

Conférence de la Commission européenne : Assurance qualité dans l'EFP et l'éducation des adultes

28-29 novembre 2012

Conférence du CSEE à Budapest